

Gestion comptable LMP / LMNP*

RECUIL D'INFORMATIONS

- >> Acte d'acquisition du bien immobilier
- >> Contrat de prêt et échéancier
- >> Avis de taxe foncière
- >> Relevés d'agence immobilières le cas échéant et/ou décompte des loyers encaissés sur l'année
- >> Justificatifs de frais (entretien, frais de gestion, assurance)

TRAITEMENT ET SUIVI ANNUEL DE VOTRE INVESTISSEMENT

- >> Tenue de la comptabilité
- >> Suivi des remboursements d'emprunts
- >> Calcul et déduction des amortissements sur le bien immobilier et le mobilier
- >> Calcul des résultats comptables et fiscal
- >> Établissement des comptes annuels et de la liasse fiscale
- >> Transmission au Centre de Gestion le cas échéant
- >> Indication des sommes à reporter sur votre déclaration de revenus personnels

€ TARIF

par an et par meublé :

**à partir de
700 € HT****

CONTACT

Votre interlocuteur
habituel par mail
ou téléphone
ou

mcreuzot@mcreuzot.com

02 38 67 08 05


>> **Demandez-nous
un devis !** 



** Supplément de 250 € HT
la première année pour le traitement de
l'acquisition de l'immeuble et du mobilier

Le Plus (sur devis)

MICHEL CREUZOT CABINET MARTIN

- > Étude patrimoniale plus globale grâce à notre partenaire Laplace ; 
- > Assistance à la déclaration de revenus et IFI, avec possibilité de crédits d'impôts grâce à notre partenaire Hexa Coop (service à la personne).

* Location Meublée (Non) Professionnelle

SÉCURITÉ



Vos démarches et vos choix
sécurisés et optimisés

ÉCONOMIE



Crédits d'impôts
si adhésion CGA

SÉRÉNITÉ



Gestion simplifiée de
votre fiscalité personnelle